

Réf: Dossier 299641

Avis de constitution

SOCIETE « NYEKE MINING »

Siège ABIDJAN COMMUNE PORT-BOUET RUE 6
QUARTIER JEAN FOLLY, NON LOIN DU COLLEGE CAIMAN,
LOT: 133, ILOT: 6, Lot 133, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NYEKE MINING »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE PORT-BOUET RUE 6
QUARTIER JEAN FOLLY, NON LOIN DU COLLEGE CAIMAN,
LOT: 133, ILOT: 6, Lot 133, Ilot 6

Dirigeant(s) Mme DIALLO EPOUSE FOFANA N'DIAYE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03325 du 12/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20771/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

